



PRÉFET DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

Secrétariat général
pour les affaires régionales

Lyon, le

02 FEV. 2015

ARRETE n° 15 - 031

Objet : Arrêté modifiant la composition nominative du Conseil économique, social et environnemental régional Rhône-Alpes

LE PRÉFET DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES
PRÉFET DU RHÔNE
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Vu la loi n° 72.619 du 5 juillet 1972 modifiée portant création et organisation des régions ;

Vu la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu les articles R. 4134-1 à R. 4134-6 et l'annexe XI du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement et notamment son article 250 ;

Vu le décret n° 2011-112 du 27 janvier 2011 relatif à la composition et au renouvellement des conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 13-304 du 15 octobre 2013 fixant la composition générique du conseil économique, social et environnemental régional Rhône-Alpes ;

Vu les consultations effectuées ;

Vu la composition nominative du conseil économique, social et environnemental régional Rhône-Alpes arrêtée le 18 octobre 2013 pour une durée de six ans à compter du 1^{er} novembre 2013 ;

Vu la co-désignation par la chambre nationale des professions libérales et l'union nationale des professions libérales de Monsieur Dominique BLANC, en remplacement de Monsieur Gilbert RIGOLLET, démissionnaire au titre de la chambre nationale des professions libérales, au premier collègue du CESER Rhône-Alpes ;

sur proposition du Secrétaire général pour les affaires régionales Rhône-Alpes.

ARRÊTE

Article 1^{er} : La composition nominative du Conseil économique, social et environnemental régional Rhône-Alpes est modifiée comme suit, pour la mandature expirant le 31 octobre 2019 :

Nombre de sièges	Désignations nominatives
5	<p>1^{er} collège : Représentants des entreprises et des activités professionnelles non salariées : 39 sièges</p> <p>désignés par la Chambre de commerce et d'industrie de région Rhône-Alpes,</p> <p>Mme Amicie DE LA POIX DE FREMINVILLE Mme Caroline MONTAGNIER M. Jean-Marc BAILLY M. Philippe GUERAND M. Daniel PARAIRE</p> <p>désignés par le Mouvement des entreprises de France (M.E.D.E.F.) Rhône-Alpes,</p>
2	<p>M. Gilles MAURER Mme Anne DAMON</p> <p>désignés par la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (C.G.P.M.E.) Rhône-Alpes,</p>
2	<p>Mme Sandrine STOJANOVIC M. Bruno TARLIER</p> <p>désigné par accord entre les représentants des conseils d'administration des associations support des deux pôles de compétitivité mondiaux ayant leur siège en Rhône-Alpes (Lyon-Biopôle et Minalogic Partenaires) et le Mouvement des entreprises de France (M.E.D.E.F.) Rhône-Alpes,</p>
1	<p>M. Jean CHABBAL</p> <p>désigné par accord entre le Groupement des industries chimiques et connexes de la région Rhône-Alpes (G.I.C.C.R.A.) et le Groupement des industries de la plasturgie de la région Rhône-Alpes Auvergne Bourgogne (G.I.P.R.A.),</p>
1	<p>M. Jean-Claude MICHEL</p> <p>désigné par la fédération régionale des jeunes chambres économiques régionales,</p>
1	<p>M. Guillaume COCHET</p> <p>désigné par le Comité des banques de la région Rhône-Alpes,</p> <p>M. Bernard BUISSON</p>

désignés par l'Union des industries métallurgiques et électriques de la région Rhône-Alpes (U.D.I.M.E.R.A.), dont un au titre des industries électriques et un au titre des industries mécaniques et de la métallurgie,

2

M. Claude BORDES
Mme Sybille DESCLOZEAUX

désigné par la Fédération française du bâtiment de la région Rhône-Alpes,

1

M. Frédéric REYNIER

désigné par la Fédération régionale des travaux publics Rhône-Alpes,

1

M. Jean-Marc CORNUT

désigné par accord entre la Fédération nationale des transports routiers (F.N.T.R.) Rhône-Alpes et la fédération des entreprises de Transport et Logistique de France (TLF) Rhône-Alpes-Auvergne,

1

M. Pierre SIBUT

désigné par l'Association Rhône-Alpes des industries agro-alimentaires (A.R.I.A.),

1

M. Alain TRICHARD

désigné par l'Union inter-entreprises textiles de Lyon et sa région (U.N.I.T.E.X.),

1

M. Jean-Yves LECAM

désigné par accord entre la délégation territoriale de l'Union des entreprises et des salariés pour le logement et les chambres régionales de la Fédération des promoteurs constructeurs de France,

1

M. Jacques VERNON

désigné par SYNTEC Rhône-Alpes,

1

M. Philippe DESSERTINE

désigné par accord entre les directions régionales de la Société nationale des chemins de fer français (S.N.C.F.), d'Electricité de France (E.D.F.), de La Poste,

1

M. Jean-François FARENC

désignés par la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat Rhône-Alpes,

3

M. Alain BERLIOZ-CURLET
M. Pierre CORMORECHE
Mme Catherine SCHULER

désignés par l'Union professionnelle artisanale Rhône-Alpes,

2

M. Bruno CABUT
Mme Brigitte SCAPPATICCI

	désignés par la Chambre régionale d'agriculture Rhône-Alpes,
2	M. Jean-Luc FLAUGERE Mme Anne-Claire VIAL
	désigné par la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles Rhône-Alpes,
1	M. Jean-Pierre ROYANNEZ
	désigné par les Jeunes agriculteurs Rhône-Alpes,
1	M. Jérôme COLLET
	désigné par la Confédération paysanne de Rhône-Alpes,
1	M. Jean GUINAND
	désigné par le centre des jeunes dirigeants d'entreprises de Rhône-Alpes,
1	M. Abdénour AÏN-SEBA
	désigné par la Confédération régionale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricoles Rhône-Alpes, représentant le secteur coopératif de production,
1	M. Jean-Michel FOREST
	désigné par l'association Filière Bois Rhône-Alpes (F.I.B.R.A.),
1	M. Bruno de QUINSONAS
	codésignés par l'Union nationale des professions libérales (U.N.A.P.L) Rhône-Alpes et la Chambre régionale des professions libérales Rhône-Alpes,
2	Mme Anne-Marie ROBERT M. Dominique BLANC
	désigné par l'Union régionale inter-fédérale des organismes privés sanitaires et sociaux (U.R.I.O.P.S.S.) Rhône-Alpes,
1	M. Bernard AILLERET

Nombre de sièges	Désignations nominatives
13	<p>2^{ème} collège : Représentants des organisations syndicales de salariés les plus représentatives : 39 sièges</p> <p>désignés par le comité régional de la Confédération générale du travail (C.G.T.) Rhône-Alpes,</p> <p>Mme Caroline BELZE Mme Catherine BERAUD</p>

M. Daniel BLANC-BRUDE
Mme Lise BOUVERET
M. Bruno BOUVIER
Mme Christine CANALE
Mme Sylviane FLORET
M. Jean-Michel GELATI
Mme Karine GUICHARD
M. Eric HOURS
M. Sébastien LEONARD
M. Jean-Raymond MURCIA
M. Gilles PEREYRON

désignés par l'union régionale de la Confédération française démocratique du travail (C.F.D.T.) Rhône-Alpes,

M. Jean-Claude BERTRAND
Mme Gisèle BLANDINIÈRES
Mme Edith BOLF
Mme Isabelle FAIVRE
M. Jean-Marc GUILHOT
M. Christian JUYAUX
M. Bruno LAMOTTE
M. Jean-Luc LOZAT
Mme Régine MILLET
Mme Marie-Jo PIEGAY
M. Michel WEILL

11

désignés par l'union régionale de la Confédération générale du travail Force ouvrière (C.G.T.-F.O.) Rhône-Alpes,

M. Arnaud PICHOT
M. Daniel JACQUIER
M. Pio VINCIGUERRA
M. Eric BLACHON
M. Jean-Pierre GILQUIN
M. Christian CADIER

6

désignés par l'union régionale de la Confédération française des travailleurs chrétiens (C.F.T.C.) Rhône-Alpes,

2

M. Jacques BALAIN
M. Bernard LAURENT

désignés par l'union régionale de la Confédération française de l'encadrement – Confédération générale des cadres (C.F.E.-C.G.C.) Rhône-Alpes,

3

M. Laurent CARUANA
Mme Sylvie GALLIEN
M. Jacques STUDER

désignés par l'union régionale de l'Union nationale des syndicats autonomes (U.N.S.A.) Rhône-Alpes,

2

Mme Catherine HAMELIN
M. Fabien COHEN-ALORO

1	désignée par la Fédération syndicale unitaire (F.S.U.) Rhône-Alpes, Mme Marie-Laurence MOROS
1	désigné par l'Union Solidaires Rhône-Alpes, M. Frédéric DUMOUCHEL

Nombre de sièges	Désignations nominatives
	3^{ème} collège : Représentants des organismes et associations qui participent à la vie collective de la région et représentants des associations et fondations agissant dans le domaine de la protection de l'environnement et personnalités qualifiées, choisies en raison de leur compétence en matière d'environnement et de développement durable : 39 sièges
2	désignés par accord entre l'association interdépartementale des unions départementales des associations familiales Rhône-Alpes et la conférence des présidents des caisses d'allocations familiales de la région Rhône-Alpes, M. Marc TIXIER (CAF) M. Pierre COUSIN (UDAF)
1	désigné par accord entre les caisses du Rhône et des Alpes du régime social des indépendants (R.S.I.), M. Michel CHANDES
1	désigné par la Fédération hospitalière de France région Rhône-Alpes, M. Dominique DEROUBAIX
1	désignée par accord entre la délégation Rhône-Alpes de l'Union française des retraités, l'Union nationale des instances de coordination des offices et réseaux de personnes âgées (U.N.I.O.R.P.A.), l'union régionale des Fédérations départementales des clubs d'ânés ruraux et la Fédération nationale des associations de retraités Rhône-Alpes, Mme Françoise CATTENAT
1	désignée par le Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles (SYNDEAC), Mme Anne MEILLON
1	désigné par le Comité régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptées Rhône-Alpes, M. Jean-Pierre CLAVERANNE

désigné par la Fédération mutualiste agricole de la région Rhône-Alpes (F.M.A.R.R.A.),

1

M. Jean-Louis PIVARD

désigné par l'Union régionale Rhône-Alpes de la mutualité,

1

M. Francis NAVARRO

désigné par l'Association pour le développement informatique en Rhône-Alpes (A.D.I.R.A.),

1

M. Michel-Louis PROST

désigné par la Conférence des établissements publics de recherche en Rhône-Alpes,

1

M. Dominique PELLA

désignés par accord entre les présidents des pôles de recherche et d'enseignement supérieur (P.R.E.S.) « Université de Lyon » et « Université de Grenoble », dont 2 du PRES de LYON,

3

M. Sébastien BERNARD
M. Khaled BOUABDALLAH
Mme Nathalie MEZUREUX

désignés par accord entre le comité régional de la Fédération des conseils de parents d'élèves (F.C.P.E.) Rhône-Alpes, les unions régionales de parents d'élèves de l'enseignement public (P.E.E.P.) et les associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (A.P.E.L.) des académies de Grenoble et de Lyon,

3

M. Eugène GARDE
Mme Nicole FINAS-FILLON
Mme Nathalie HENRY

désigné par l'association Lyon Place financière et tertiaire,

1

M. Jean-Pierre LAC

désignée par accord entre l'association Rhône-Alpes des conservateurs (A.R.A.C.) et l'association « Patrimoine rhônalpin »,

1

Mme Delphine CANO

désigné par le collectif régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire (C.R.A.J.E.P.) Rhône-Alpes,

1

M. Daniel CHIRICONI

désignée par l'union régionale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles (UR-CIDFF),

1

Mme Paulette BROUSSAS

désigné par l'union régionale des fédérations des œuvres laïques (U.R.F.O.L.) Rhône-Alpes,

1

M. Antoine QUADRINI

désigné par le comité régional olympique et sportif Rhône-Alpes,

1

M. Serge LABAUNE

désignés par le comité régional du tourisme Rhône-Alpes,

2

Mme Josette VIGNAT

M. Eric PIERRARD

désigné par la mission régionale d'information sur l'exclusion (M.R.I.E.),

1

M. Yvon CONDAMIN

désigné par accord entre l'association régionale des organismes d'habitation à loyers modérés (A.R.R.A.H.L.M.) Rhône-Alpes et l'Union régionale des PACT-ARIM Rhône-Alpes,

1

M. Michel BLANDIN

désignée par l'association régionale de la confédération nationale du logement Rhône-Alpes,

1

Mme Jocelyne HERBINSKI

désigné par l'union nationale de la propriété immobilière (U.N.P.I.),

1

M. Victor-John VIAL-VOIRON

désigné par l'union fédérale des consommateurs « UFC Que Choisir »,

1

M. Robert POSSE

désigné par la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (C.R.E.S.S.) Rhône-Alpes,

1

M. Jean-Jacques MARTIN

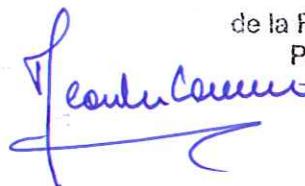
1	<p>désigné par accord entre les délégations régionales du Secours catholique, du Secours Populaire Français, de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale et d'Aide à toute détresse Quart-Monde,</p>
	<p>M. Fernand GANNAZ</p>
1	<p>désigné par la fédération régionale des chasseurs de Rhône-Alpes,</p>
	<p>M. Rémy CERNYS</p>
	<p>Représentants des associations et fondations agissant dans le domaine de la protection de l'environnement et personnalités qualifiées, choisies en raison de leur compétence en matière d'environnement et de développement durable.</p>
	<p>désignés par la fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (F.R.A.P.N.A.),</p>
3	<p>M. Georges EROME M. Raymond FAURE Mme Sophie d'HERBOMEZ-PROVOST</p>
1	<p>désignée par la ligue Rhône-Alpes de protection des oiseaux (L.P.O.),</p>
	<p>Mme Elisabeth RIVIERE</p>
	<p>personnalités qualifiées désignées par arrêté préfectoral,</p>
2	<p>M. René-Pierre FURMINIEUX</p>
	<p>Mme Isabelle MAUZ</p>
5	<p>4^e collègue : Personnalités qualifiées – 5 sièges</p> <p>désignées par arrêté préfectoral,</p> <p>M. Alain BONMARTIN Mme Nadine GELAS M. Patrick PENOT Mme Celia PONCELIN M. Jean-Louis VERDIER</p>

Article 2 : L'arrêté préfectoral n° 14-195 du 24 septembre 2014 fixant la composition nominative du CESER Rhône-Alpes est abrogé.

Article 3 : Le Secrétaire général pour les affaires régionales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

Le Préfet de la région Rhône-Alpes,
Préfet du Rhône,

Le Préfet
de la Région Rhône-Alpes
Préfet du Rhône



Jean-François CARENCO